

CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 20 SEPTEMBRE 2023

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

N° 2023.114

Nombre de membres :

Afférents au Conseil Municipal	29		
En exercice	29		
Qui ont pris part à la délibération	20	Pour :	20
		Contre :	0
		Abstention	0

Date de la convocation : 13 septembre 2023

L'an deux mille vingt-trois et le vingt septembre à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune d'AUCAMVILLE s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au Salle du Conseil, sur convocation régulière, sous la présidence de Monsieur Gérard ANDRE, Maire.

Présents : M. Gérard ANDRE, Mme Roseline ARMENGAUD, Mme Valérie DREUILHE, M. Patrick FERRARI, Mme Annette BALAGUE, M. Félix MANERO, Mme Véronique FABREGAS, Mme Monique PONS, M. Jean-Charles VALMY, M. Jean-Jacques BECHENY, Mme Caroline CHALLET, Mme Nelly DENES, M. Alexis FRIGOUL, M. Jean-Pierre JAMMES, Mme Christine MERLE-JOSE, M. Thierry RAFAZINE, M. Laurent TALBOT, M. Nicolas TOURNIER.

Pouvoir(s) : M. Francis MUSARD pouvoir à M. Gérard ANDRE, Mme Marie CLAIREFOND pouvoir à Mme Annette BALAGUE.

Absent(s) excusé(s) : M. Fabrice IGOUNET, M. Patrick DUBLIN, M. Bertrand DEBUISSER, M. Daniel THOMAS, Mme Caroline ANDREU, Mme Lylia CHALLAL, Mme Thérèse FOISSAC, Mme Mireille OVADIA, Mme Hélène TOULY.

Secrétaire de séance : Mme ARMENGAUD.

Objet de la délibération : MARCHE DE CONSTRUCTION DU NOUVEAU FOYER MUNICIPAL JOSEPHINE BAKER : AVENANTS AU MARCHE

Exposé :

Par délibération n°2022.43 en date du 5 avril 2022, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le marché de travaux n°2021.12 relatif à la construction du nouveau foyer municipal pour les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10, 12 avec les entreprises suivantes :

- ✓ Lot n°1 VRD : entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD – ETABLISSEMENT MIDI-PYRENEES pour un montant de 194 956.77 € HT,

- ✓ Lot n°2 Gros œuvre : entreprise SLB pour un montant de 141 322.27 € HT,
- ✓ Lot n°3 Charpente – Ossature bois : entreprise CIE OCCITANE MONTAGE PREFABRIQUES pour un montant de 159 000 € HT,
- ✓ Lot n°4 Etanchéité : entreprise SMAC pour un montant de 68 932.89 € HT,
- ✓ Lot n°5 Cloisons – Doublages – Plafonds – Isolation : entreprise OLIVEIRA ROGEL pour un montant de 32 117.86 € HT,
- ✓ Lot n°6 Menuiserie intérieure bois – Plafond bois – Cloisons mobiles : entreprise COUCOUREUX BATIMENTS pour un montant de 102 735.29 € HT,
- ✓ Lot n°7 Bardage – Façades : entreprise SMAC pour un montant de 89 942.54 € HT,
- ✓ Lot n°9 Sols souples : entreprise CERM SOLS pour un montant de 15 388.72 € HT,
- ✓ Lot n°10 Peinture – Nettoyage : entreprise AVIGI LAFORET pour un montant de 25 237.45 € HT,
- ✓ Lot n°12 Electricité courants forts – Courants faibles : entreprise ALLEZ ET CIE pour un montant de 89 639.90 € HT

Par délibération n°2022.65 en date du 17 mai 2022, le Conseil municipal autorisait le Maire à signer le lot relatif au Chauffage Ventilation Climatisation (marché n°2022.04) avec l'entreprise ANVOLIA 31 pour un montant de 269 000 € HT.

Le lot Menuiseries extérieures / Serrurerie (marché n°2022.08) a été attribué à la société MENUISERIE LOUGARRE par délibération n°2002.92 en date du 12 juillet 2022 pour un montant de 118 448.99 € HT.

Certains ajustements financiers se sont avérés nécessaires en raison de sujétions techniques imprévues ou du fait du maître d'ouvrage :

Lot n°12 Marché 2021.12 - Electricité courants forts Courants faibles - ALLEZ ET CIE.

- Alimentation électrique pour l'éclairage de l'enseigne de façade : + 288,22 € HT,
- 3 prises électriques supplémentaires dans la cuisine : + 470,66 € HT,
- Alimentation électrique du défibrillateur : + 330,62 € HT,

Le montant total en plus-value de cet avenant est de 1 089,50 € HT.

Lot Menuiseries extérieures / Serrurerie Marché 2022.08 – LOUGARRE

- Mise en place d'un système de fermeture sur 5 menuiseries extérieures : + 819,50 € HT,

Le montant total en plus-value de cet avenant est de 819,50 € HT.

Décision :

Le Conseil Municipal,

Vu la délibération n°2022.43 en date du 5 avril 2022 attribuant les lots n°1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 9, 10 et 12 dans le cadre de la construction du nouveau foyer municipal,

Vu délibération n°2022.65 en date du 17 mai 2022 attribuant le lot Chauffage Ventilation Climatisation,

Vu la délibération n°2002.92 en date du 12 juillet 2022 attribuant le lot Menuiseries extérieures / Serrurerie,

Vu la délibération n°2023.26 en date du 20 mars 2023 approuvant la prolongation des marchés jusqu'au 7 juin 2023,

Vu la délibération n°2023.61 en date du 25 mai 2023 approuvant les avenants en plus-value,

Vu les différents ordres de services prolongeant les marchés jusqu'au 30 septembre 2023,

Vu les éléments transmis par la maîtrise d'œuvre,

Entendu l'exposé de M. ANDRE, Maire, et après en avoir délibéré,

Décide

Article 1 : d'approuver l'avenant en plus-value pour le marché n°2021.12 pour un montant de 1 089,50 € pour le lot suivant :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total des avenants HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
12	ALLEZ ET CIE	Electricité courants forts / courants faibles	89 630.90 €	2	+ 1 089,50 €	+ 4 535.31 €	94 166,21 €

Article 2 : d'approuver l'avenant en plus-value pour le marché n°2022.08 pour un montant de 819,50 € HT :

N° Lot	Entreprise	Objet du lot	Montant initial lot HT	N° avenant	Montant avenant HT	Montant total des avenants HT	Montant total lot HT (tous avenants confondus)
	LOUGARRE	Menuiseries extérieures / Serrurerie	118 448.99 €	2	819,50 €	-1 284.75 €	117 164,24 €

Article 3 : d'autoriser le Maire à signer les avenants correspondants.

Le Maire,

Gérard ANDRE

Document signé électroniquement